

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

**2 616 632**

②1 N° d'enregistrement national :

**87 08682**

⑤1 Int CI<sup>4</sup> : A 44 C 3/00, 13/00.

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 17 juin 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 51 du 23 décembre 1988.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *RACLE JACQUES.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Jacques Racle.

⑦3 Titulaire(s) :

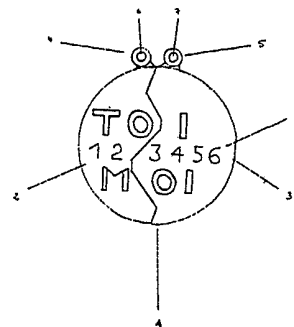
⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Médaille à code secret pour deux.

⑤7 Dispositif consistant en deux demi-médailles 2 et 3 desti-  
nées à être portées par deux personnes différentes et qui ont  
la particularité de pouvoir être réunies parfaitement pour ne  
former qu'une seule et unique médaille 1, particularité qui  
exige la possibilité de pouvoir réunir les deux demi-médailles  
« compatibles » à la manière de deux pièces d'un puzzle.

Les deux demi-médailles sont portées grâce à un renflement  
percé d'un trou pour y passer un anneau et une chaîne.

Cette réunification des 2 demi-médailles permet l'identifica-  
tion des 2 « porteurs » par le fait que les 2 demi-médailles  
comportent gravés des mots, lettres, chiffres, sigles... ou au-  
tres, qui ne peuvent avoir un sens et une signification que si  
l'on réunit les 2 demi-médailles compatibles pour résoudre  
l'énigme et connaître ainsi les deux « porteurs » en signifiant  
par la même que l'on partage une demi-médaille avec quel-  
qu'un d'autre.



FR 2 616 632 - A1

La présente invention concerne un dispositif relatif à une médaille qui se divise en deux demie-médailles permettant à deux personnes différentes de porter chacune une moitié de médaille, moitiés qui une fois réunies permettent de faire apparaître sur ladite médaille un nom, un prénom, code, chiffre, sigle ou autre... (8), qui ne serait pas identifiable si chaque moitié de médaille était portée séparément, mais uniquement quand l'on réunit les 2 moitiés.

Le dispositif selon l'invention se présente en fait en une médaille (I) en métal précieux ou non (or, argent...) massif ou plaqué ou autre matériaux. Les deux demie-médailles (2) et (3) comportent chacune à leur sommet un renflement (4) et (5) muni chacun d'un anneau (6) et (7) afin d'y pouvoir passer une chaîne pour être portée soit autour du cou soit ailleurs.

L'intérêt de la présente invention réside dans le fait que la découpe de la médaille en 2 demie-médailles est irrégulière et unique ce qui nécessite d'avoir les 2 demie-médailles "soeurs" pour former la grande et unique médaille parfaite.

Le dispositif selon l'invention permet à la grande médaille d'avoir n'importe quelle forme du moment qu'elle se divise en 2 demie-médailles soeurs produit d'une découpe du métal.

Le dispositif selon l'invention permet de graver sur la médaille toutes les lettres, chiffres, signes, sigles... à volonté de forme et de quantité.

La figure page 2 représente le dispositif.

## REVENDEICATIONS

1) Dispositif comprenant une médaille (I) qui se divise en deux demie-médailles (2) et (3), s'imbriquant exactement l'une dans l'autre puisque résultant de la découpe de la médaille (I), moitiés destinées à être portées par deux personnes différentes.

5 2) Dispositif selon la revendication (I) caractérisé en ce que chaque demie-médaille possède un léger renflement (4) et (5) à leur partie supérieure percé d'un trou où passe un anneau (6) et (7) pour pouvoir y introduire une chaîne afin d'être portée autour du cou ou ailleurs.

10 3) Dispositif selon la revendication (I) caractérisé par la gravure sur la médaille de nom, prénom, mots, chiffres, sigles ou autre motifs qui ne peut avoir de signification que si l'on peut réunir les 2 demie-médailles, ce qui permet d'identifier les deux porteurs.

4) Dispositif selon la revendication (I) caractérisé en ce qu'il est réalisé en métal, précieux ou non, ou autre matériaux.

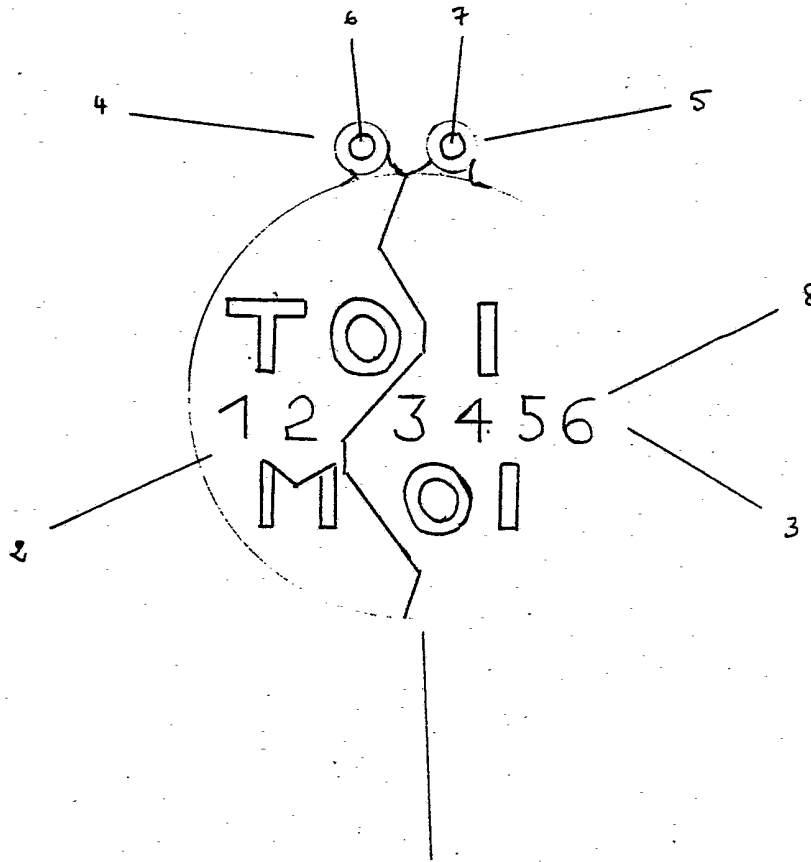


FIG. 1